

Elus :

François Schmitt, Paul Marsal

Arménio Santos, Nicole Cablan-Gueroult et Levon Minassian

Référent du quartier nord : Monsieur Alvarez

Contact : conseilsdequartier@mairie-chatou.fr

Nombre de conseillers : **15**

Nombre de conseillers présents : **10 + 3 élus + 3 agents**

✓ **Présentation de Monsieur Grossemy, nouveau chef de la Police Municipale**

Monsieur Grossemy est arrivé le 1^{er} janvier 2024 et se présente pour la première fois aux conseillers de quartier.

Quelques chiffres :

- Effectifs : 14 policiers municipaux. 1 policier est arrivé vendredi dernier, 1 autre arrivera fin juin et le suivant mi-juillet.
- Horaires de la PM : 7h-00h de septembre à juin / 7h-1h du matin de juillet à août.

L'augmentation des effectifs permet d'envoyer plus de patrouilles sur le terrain.

Il est à noter que les recrutements se font difficilement.

M. Grossemy insiste également sur la présence sur le terrain de 6 agents ASVP, exclusivement dédiés à la verbalisation des espaces de stationnement non-payants (ex : zone bleue) et payants.

Quant au matériel, il est mentionné :

- Véhicules : 3 voitures, 2 scooters.
- Armes : pistolets, pistolets semi-automatiques (formation soumise à des règles strictes : 2 jours de formation juridique et 1 semaine de tirs sous contrôle de moniteurs, et ce deux fois par an par agent), tasers, générateurs d'aérosols, bâtons télescopiques.
- Tablettes électroniques pour PV.
- Voiture Lapi. NB : pour les personnes à mobilité réduite, bien penser à faire déclarer les personnes auprès de la PM de Chatou.
- Caméras individuelles : les policiers sont porteurs de ces caméras. Très bon impact psychologique sur les personnes contrôlées.

Quant au déploiement de caméras dans la ville : une dizaine sur fin 2024 et 2025.

Il est évoqué le projet de déploiement à venir de caméras supplémentaires.

Il convient également de souligner que le renforcement des effectifs, présent et à venir, permet de soutenir cet effort.

✓ Point sur les travaux en cours sur la Ville

Sont évoqués par Mathieu Evide les chantiers suivants, achevés, en cours ou à venir :

- Boulevard de la République :
 - Tranches R1 à R3 terminées.
 - Tronçon R4 : le dernier, le plus compliqué à réaliser et le plus long, sera achevé début septembre 2024.

Question Conseiller de quartier :

- fermeture du parking de l'Espace Lumière, incidence sur l'activité des restaurants ?
Rappel du stationnement à proximité : création d'une poche de stationnement sur le parking Thales, stationnement rue Paul Painlevé, foncier élargi quand Nexity sera finie, meilleure réglementation du stationnement et quartier de l'europe, résidence Bel Air : acquisition de 15 places supplémentaires.

- 8 rue Auguste Renoir, piste cyclable inondée.

Réponse : le prestataire mène une étude. Normalement, reprise à l'été 2024.

- Rénovation achevée de la rue des Vignobles : sur le modèle Cœur d'Europe
- Rénovation Derain : galette commerciale refaite. Plus-value : accessibilité totale PMR. + 2 places de stationnement supplémentaires.
- Piste cyclable av. du Mal Foch créée.
- Place M. Berteaux : présentation des travaux en cours.

Consigne vélos « Veligo » : 336 places.

- Rénovation de l'Hôtel de ville lancée.
- Chauffage urbain : passage par le pont de Chatou. Du 15 mai au 19 juin, de 9h à 18h, toute la partie Sud sera inaccessible aux piétons et vélos. Point d'attention sur l'escalier côté Rueil.
- Rénovation Hameau Fournaise.
- Sécurisation des abords de l'école Val Fleuri. Observations :
 - 1/ absence de visibilité du fait d'un mauvais stationnement de véhicules,
 - 2/ possibilité de rajouter 1 ou 2 barrières ?
- Mise aux normes PMR des passages piétons : rue Gambetta et rue Auguste Renoir
- Sécurisation carrefour rue des Vignobles / route de Maisons.Observations : problèmes de stationnement de véhicules
- Réfection du City Basket / Europe : ville intégralement indemnisée.
- Chenilles processionnaires : échenillage.
Obligations pour les particuliers de faire quelque chose ?
Oui, à partir du moment où l'arbre a des chenilles. C'est une démarche privée obligatoire, ce n'est pas à la ville d'intervenir. En revanche, la ville fait régulièrement des campagnes de communication et adresse des courriers types aux copropriétés.

✓ Bilan des questions posées par les Conseillers

- Question sur le Marché Esplanade Murez : des forains posent les matelas à vendre sur les plantations.

Réponse : nous allons contacter O. Bruot, le manager de la ville.

- Question sur le fonctionnement du délégataire : signalement sur démontage du marché tardif. Rappeler les horaires au délégataire
- Question : aucune visibilité avenue des Champagnes lorsque les automobilistes sortent de la résidence des Pampres.

Réponse : une borne Saint-Germain peut être étudiée.

- Question à propos de l'élagage rue Henri Vercken : deux arbres.

Réponse : il faut voir si appartient à la copro ou à la ville.

- Maison abandonnée à la fin de la rue des Vignobles.

Réponse : cette maison appartient a priori à Montesson.

- Sujet récurrent de la vitesse route de Carrières, de l'absence d'abri bus et de poubelles.

✓ Tour de table des Conseillers

- Sujet de la Jeunesse. Dans le sens de l'actualité, bien que Chatou ne soit pas un quartier dit difficile, des mineurs de moins de 13 ans sont dans la rue à des heures indues. Il est évoqué l'idée d'une campagne de sensibilisation qui serait une bonne idée. Quelles pourraient être les modalités ? Cela rejoint aussi le sujet du harcèlement scolaire.

- Sujet Smart City : quand arrivent les panneaux intelligents ?

Réponse : il y a eu un peu de retard sur le raccordement panneaux intelligents à la Fibre.

- Sujet ramassage collectif des déchets organiques.

Réponse : c'est la compétence de la CASGBS.

- Sujet Réseau Tier : il est observé un faible - voire inexistant - déploiement dans Cœur d'Europe.

Réponse : une station créée devant le collège Renoir. Une réflexion sera apportée après les travaux du U Express pour l'installation d'une station devant le magasin

- Un conseiller de quartier explique qu'il a été victime d'une agression verbale suite à une remarque concernant un dépôt sauvage d'ordures.

Réponse : il convient de porter plainte et ne pas hésiter à le signaler à la PM.

- Un conseiller de quartier remonte une énième fois 1/ le problème des déchets des commerçants rue Auguste Renoir 2/ ainsi que les problèmes de stationnement sauvage route de Maisons/rue des Vignobles et l'accès restreint de la route de Maisons vers la rue des Vignobles du fait du positionnement central des plots.

Réponse : 1/ la ville va se rapprocher à nouveau de la copropriété pour trouver une solution en sachant qu'il s'agit d'un litige purement privé et que cela relève de la compétence de la CASGBS. La Police municipale procédera à des verbalisations si des poubelles sont déposées sur le trottoir dès lors que les commerçants seront identifiés. 2/ Concernant le problème de stationnement sauvage route de Maisons/rue des Vignobles, la PM va effectuer des rondes et procéder à des verbalisations. La pose de plots supplémentaires pour empêcher le stationnement après le virage va être étudiée.